



# COMPAGNIE DES ARCHERS D'ETAMPES

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc n° 0891144



## 27 et 28 Janvier 2018 Concours Salle 2x18m Sélectif pour le Championnat de France



### Où ça ?

- 📍 **Gymnase René Jouanny, avenue André Gautier à Etampes (48.429476N, 2.156956E)**  
(A côté du rond point du magasin Carrefour)

### Et comment ?

- 📍 **4 départs : Le samedi 27 janvier à 13h00 et 16h30**  
**Le dimanche 28 janvier à 9h00 et 13h30**
- 📍 Ouverture du greffe une heure avant chaque départ
- 📍 Inspection du matériel 15 min avant chaque départ
- 📍 2 volées d'échauffement
- 📍 ¼ d'heure de pause entre les 2 séries comptées

### Oui, mais les blasons ?

- 📍 Les blasons seront ceux suivant la réglementation FFTA en vigueur.
- 📍 Les Arcs Classiques désirant tirer sur tri-spots verticaux doivent en faire la demande dès l'inscription, par défaut blason de 40. Le choix du blason est alors définitif à la réception de l'inscription, et aucun changement ne sera accepté.
- 📍 Les éventuels poussins seront regroupés au départ 2, le samedi à 16h30

### Et les récompenses ?

- 📍 Aux 3 premiers de chaque catégorie (CL, CO et BB)
- 📍 A la première équipe arc classique dames et arc classique hommes
- 📍 A la première équipe arc à poulies dames et arc à poulies hommes

La composition des équipes devra être déposée au greffe avant le départ du 1<sup>er</sup> tireur  
Remise des récompenses (à retirer le jour même) le dimanche vers 17h00 suivie d'un pot d'amitié

### Et l'inscription ?

- 📍 9€ à adresser impérativement avec la feuille d'inscription jointe
- 📍 Chèque à l'ordre de la Compagnie des Archers d'Etampes
- 📍 L'inscription sera prise en compte à l'arrivée de la feuille d'inscription et du règlement
- 📍 L'utilisation de flèches carbone est sous la responsabilité des tireurs
- 📍 Tenue blanche, de club ou de Compagnie souhaitée, chaussures de sport exigées
- 📍 Buffet-bar pendant toute la durée du concours

### Et le contact ?

**Sylvie TURPIN, 37 bis Grande Rue, 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY**

**Tél : 06.70.63.54.30 de 18h à 20h30 exclusivement**

Les réservations téléphoniques ou par mail doivent être confirmées sous 72h par leur règlement par courrier

e-mail : [syl.turpin@orange.fr](mailto:syl.turpin@orange.fr)

Inscriptions à réaliser avant le 22 janvier 2018

**VOUS DEVREZ PRÉSENTER AU GREFFE UN DES JUSTIFICATIFS PRÉVUS AU RÈGLEMENT FFTA**  
**CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE EN L'ABSENCE DE MENTION SUR LA LICENCE**  
**Présentation au Greffe de votre attestation de licence 2018 sur le support de votre choix**  
**Les animaux ne sont pas admis dans le gymnase**

Nota : le bris de flèches dans la ciblerie ne sera pas pris en charge par la Compagnie

